REUNION SECTEUR PAYS DES ROHAN DU 07/09/2017

RAPPELS DU DISTRICT

- Entente : elle doit être déclarée pour pouvoir jouer. Sa durée est d'une année. Elle se fait sous le nom d'un seul club car il n'y a pas de numéro d'affiliation attribué. Ce sera le numéro du club déclaré. Il ne peut y avoir que 3 clubs maximum par entente.
- Groupement : il est considéré comme un club à part entière, il a donc un numéro d'affiliation propre qui lui sera attribué. Ne pas hésiter à déclarer le groupement sur l'ensemble des catégories U6 à U19 même s'il n'y a pas d'équipes en commun à tous ces niveaux.
- Chaque club doit inscrire ses équipes sur le site FOOTCLUB (voir fichier joint). Les enfants ne peuvent pas jouer sans licences validées.
- Le calendrier des formations est consultable sur le site du district. N'hésitez pas à envoyer vos encadrants en formation.
- Finale départementale U11 et U13 : vous pouvez porter votre candidature auprès du district. Il faut 2 terrains à 11 et une salle. La finale régionale U13 se déroulera à BAUD
  Cette saison, le festival U11 et U13 Grands Secteurs se fait avec le secteur du Pays de Ploërmel. La finale U13 sera organisée dans notre secteur en mars. Candidat ? On en reparle en décembre.
- Futsal : Il faut s'inscrire auprès d'Alexis LE NET (alexislenet@orange.fr). La date limite d'inscription est le 30/09. Maximum : 3 équipes par club.
- Modifications en U7 et U9 :
  - Le gardien ne peut plus dégager de volée ou demi volée. Le dégagement se fait au sol ou à la main.
  - Une zone de protection du dégagement du gardien de 8 mètres devra être respectée. Aucun adversaire ne pourra intervenir dans cette zone tant que le gardien n'aura pas effectué son dégagement.
  - La taille du terrain U7 devient : 30 m x 20 m
- Des efforts sont demandés au niveau des U11 et U13 pour appliquer le protocole de début et de fin de rencontre.
- Il a été proposé par le district des journées Interclubs. La première est le 28 octobre. C'est l'occasion de rencontrer un club d'un autre secteur avec toutes les équipes du club. Pour cela, vous devez vous inscrire auprès du district (voir fichier joint).

DECISION DU SECTEUR

- Il a été décidé **au niveau du secteur** d'interdire le dégagement du gardien de volée ou demi volée en U11. Si un gardien le fait, on ne le sanctionne pas mais on lui redonne le ballon. Attention, lors des confrontations avec des équipes d'autres secteurs comme le festival U11 par exemple, ce dégagement est autorisé.
- Pour les brassages à :
  - 3 équipes les matchs seront de 25 minutes
  - 4 équipes, les matchs seront de 20 minutes,
  - 5 équipes, les matchs seront de 15 minutes.

  Les résultats des différents plateaux de brassages sont à envoyer par le club recevant par mail à Matthieu LE CALLONEC (matthcallo@gmail.com) en U11 ou à Richard POULIQUEN (pouliquen.richard@orange.fr) en U13. C'est eux qui gèreront le planning des brassages.
- Un appel aux dons a été effectué pour l'association ABADAS. Le but est de récolter des chaussures de foot pour les expédier en Afrique. Cette collecte se termine fin septembre. Maxime MOREAU se propose de mettre un point de collecte à NOYAL le samedi 23 septembre lors du plateau U7 dans le cadre de la journée contre la Mucoviscidose.

Prochaine réunion : Jeudi 28 décembre à 19 h 00.

POINTS SUR LES EFFECTIFS

Voici un récapitulatif des effectifs par catégorie donnés lors de la réunion. Si vous pensez qu'un changement est à envisager dans votre club, n'hésitez à le signaler à l'adresse suivante :
pierrick-amiaux@orange.fr

	U 13	U 11	U 9	U 7
APP PRIZIAC	1	1	1 ?	1 ?
BULEON LANTILLAC	0	0	0	0
BREHAN	0	2 GARCONS 1 FEMININE	2 (AVEC CREDIN)	2 (AVEC CREDIN)
CLEGUEREC	GJ PAYS DE GUEMENE KLEG 2 (AVEC GUEMENE)	3	2	3
C3G	1	1	0	2
CREDIN	GJ TRISKELL CREDIN 1 (AVEC BREHAN)	0	0	0
GUEMENE	0	1	2	1
GUERN/MALGUENAC	1	1	1	0
LE SOURN/ ST THURIAU	1	2	2	2
NAIZIN	0	1	2	2
NOYAL PONTIVY	3	3	6	4
PLEUGRIFFET	GJ TRISKELL PLEUGRIFFET 1 (AVEC RADENAC)	0	3	2
GSI	2	1	2	2
STADE PONTIVYEN	3	4	6	3
RADENAC	0	1 (AVEC PLEUGRIFFET)	0	1
REGUINY	GJ TRISKELL REGUINY 1	3	2	1
ROHAN	0	1	1	1
TOTAL	17	26	32	27